

quatre siècles de présence romaine en Trévirie – et c'est l'idée maîtresse de ce livre – ne signifient pas une phase de colonialisme au sens moderne du mot, mais elles ont contribué à l'épanouissement de la région dans un monde nouveau.

* * *

Cette très belle étude se termine par une série d'annexes, dont la première est une bibliographie détaillée, classée selon les divers chapitres du livre; elle permet au lecteur d'approfondir certains problèmes. Nous aurions mauvaise grâce de vouloir ajouter quoi que ce soit; qu'il me soit seulement permis de citer quelques éléments d'information relatifs surtout à la lorraine belge: dans Archéologie entre Semois et Chiers (op. cit.) l'on trouvera e.a. la documentation et un plan du *vicus* de Vertunum-Virton (ibid. p.87–110), les fortifications protohistoriques d'Etalle et de Buzenol (ibid. 39 sqq.; 51 sqq.), la chaussée romaine Reims-Trèves dans sa traversée du pays gaumais (ibid. 65–70) et le relais de Chameleux-Florenville (ibid. 71–80); les sépultures de la Trévirie sont reprises dans les deux répertoires de A. Van Doorselaer, citées ci-dessus. Dans la bibliographie de référence pp.431–437, nous aurions aimé voir figurer la revue Le Pays Gaumais parmi les revues intéressant la partie ouest de la Trévirie.

Quatre cartes illustrent le réseau routier et les agglomérations, les sanctuaires, les villas et la ville de Trèves. Dans son commentaire de ces documents Hiltrud Merten insiste sur la difficulté d'harmoniser les résultats des recherches dans quatre pays modernes; les retombées en sont nettement visibles sur la carte de l'habitat rural dont la distribution est tributaire des frontières modernes: cfr par exemple le Luxembourg belge au Grand Duché ou plus encore à la France (on aurait pu se baser, pour la Belgique, plutôt que sur le répertoire de R. De Maeyer, quelque peu vieilli, sur la carte publiée en 1972 par R. Laurent et D. Callebaut, L'habitat rural à l'époque romaine). Quelques autres remarques encore concernant la partie belge: sur la carte du réseau routier manque à notre avis la route Reims–Cologne qui frôle le territoire trévire vers le nord-ouest; d'autre part, le nombre des vici et autres agglomérations aurait pu être réduit: Moyen ou Tintigny sont à éliminer, Chameleux est un relais routier de même qu'Etalle, tandis que la documentation archéologique pour Martelange et Bastogne est trop pauvre pour en faire des vici; par contre, un relais routier pourrait se trouver à Anlier, à quelques kilomètres au sud de Martelange (Archaeologia Belgica 258 [1984] 55–56). Sur la carte des sanctuaires, le n° 66 (Bastogne) est quelque peu trompeur, du fait qu'il s'agit du sanctuaire d'Intarabus à Foy-lez-Bastogne à quelques kilomètres au nord de la ville et totalement étranger à celle-ci; un sanctuaire existe dans le *vicus* de Vertunum-Virton (sur le territoire de Saint-Mard!) ainsi qu'à Izel (Archéologie entre Semois et Chiers, p.98; Archaeologia Belgica N.S.1 [1985] 2, p.63–65).

Signalons enfin la très belle documentation illustrant l'ouvrage et la typographie soignée de toute l'édition.

B-1970 Wezembeek
Bremlaan 32

Jozef Mertens

Karl-Josef Gilles, Spätromische Höhensiedlungen in Eifel und Hunsrück. Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete, Beiheft 7. Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums, Trier 1985. ISBN 3-923319-02-9. 296 Seiten mit 18 Abbildungen, 45 topographischen Karten, 48 Tafeln und 6 Beilagen.

A partir de 260, vu l'affaiblissement du couloir rhénan sur le plan militaire, les régions de l'Eifel et de l'Hunsrück, qui s'étendent dans la partie septentrionale de la Province de

Germanie I, au sud de la Province de Germanie II et à l'est de la Province de Belgique I, sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la défense de l'Empire.

La même situation d'insécurité persistera jusque dans le courant du V^e siècle et entraînera l'utilisation ou la réutilisation permanente ou temporaire de toute une série de points naturellement bien défendus parce que situés en altitude, sur des élévations de terrain dont les deux régions fourmillent. La même configuration a été observée pour les Ardennes où nombre de crêtes rocheuses, d'éperons, de plateaux enserrés par le méandre d'une rivière, ont été occupés ou réoccupés au Bas-Empire par des habitats à caractère plus ou moins militaire ou défensif que nous avons qualifiés de fortifications rurales en opposition aux fortifications régulières tenues par l'armée. K.-J. Gilles retient le terme de «*Höhensiedlungen*» pour ce type de structure, dans lequel se trouvent prudemment évoqués les aspects de défense et d'habitat, sans qu'il ne soit préjugé du caractère exclusivement militaire du site. Pour l'auteur, la définition du site envisagé correspond à tout habitat localisé sur une hauteur, naturellement protégé, soit un site entouré de parois rocheuses, défendu par des pentes escarpées et entouré par des cours d'eau. Dans tous les cas, le site se positionne sur le sommet ou sur l'arête rocheuse.

L'auteur a bien vu que tous les sites habituellement répertoriés dans la bibliographie comme fortifications ne correspondent pas automatiquement aux critères retenus. Les sites écartés sont néanmoins repris dans une liste annexe au volume de même que ceux qui ont été le siège d'une fortification à l'époque préhistorique mais qui n'ont pas été utilisés de manière significative durant le Bas-Empire romain. Dans la mesure où certains sanctuaires pourraient correspondre à la délimitation du sujet, ils ont été intégrés dans l'étude. L'auteur écarte aussi certaines villas dont la situation a été choisie en fonction de facteurs socio-économiques à une époque où elles ne requéraient pas de protection particulière.

Le rôle et le statut de ces forteresses avait déjà fait l'objet de nombreuses interprétations qui sont résumées par K.-J. Gilles dans un second chapitre consacré à l'histoire des recherches et aux sources. Pour E. Wightman, deux groupes de fortifications se distinguaient assez aisément. Les sites placés sur des hauteurs proches d'axes routiers importants, présentant un caractère militaire ou paramilitaire; les sites, fréquemment réutilisés, localisés sur des collines éloignées des routes, et assimilables à des refuges aux mains de propriétaires privées. R. von Uslar avait mis l'accent sur le caractère très irrégulier de ces fortifications tandis que W. Hübener mettait en cause le droit à la fortification, tentant d'expliquer que le caractère irrégulier de ce type de forteresse était contre l'habitude de l'époque romaine mais qu'elles avaient proliféré vu leur succès dans ces régions. Dans le même chapitre, on trouvera un historique des recherches détaillé sur l'ensemble des sites.

Trente-sept sites font l'objet d'une étude complète dans cet ouvrage auxquels s'ajoutent une série de sites mineurs d'origine préhistorique et à caractère religieux. Chacun de ceux-ci est présenté dans un catalogue renvoyé à la fin de l'ouvrage que l'auteur a articulé en commentant la situation du site, sa description, les recherches y effectuées, les trouvailles réalisées, la chronologie et la bibliographie. La localisation du site est illustrée sur un extrait de carte topographique qu'accompagne parfois un plan détaillé de la fortification. La liste des trouvailles est présentée de manière exhaustive par catégorie de matériel, de manière très concise, en renvoyant à une typologie préétablie; 42 planches de très bonne qualité illustrent les principaux objets, à la fin du travail.

L'étude typo-chronologique d'ensemble de la céramique qui précède le catalogue et lui sert de référence, constitue un apport majeur à notre connaissance du matériel archéologique de la fin du III^e siècle au V^e siècle. La confrontation d'un aussi grand nombre de sites de cette période a fourni l'occasion à l'auteur de nous offrir un panorama assez complet des formes de terre sigillée, de céramique fine et de céramique commune répandues en Gaule septentrionale. La chronologie proposée par l'auteur est très précise et établie par

comparaison avec les sites majeurs de la période. La typologie est originale, soit 61 formes, et présentée de manière logique. Parmi la céramique commune se détache un grand nombre de types de céramique locale, la traditionnelle vaisselle de l'Eifel, qui a fortement marqué de son empreinte le nord de la Gaule; les variantes des formes principales Alzei 27, 28, 29, 30, 32/33, y trouvent un nouveau et précieux classement établi sur base des travaux anciens et plus récents dont la synthèse manquait à ce jour. Au-delà du répertoire des formes courantes dans la région de l'Eifel et de l'Hunsrück, le lecteur devra considérer désormais cette typologie comme une base de référence du plus haut intérêt. Six planches regroupées en fin de volume illustrent cette nouvelle typologie (Taf. 43-48).

Dans l'étude générale consacrée aux établissements de hauteur, K.-J. Gilles s'attache aussi à une approche topographique des sites en comparant leur morphologie, leur altitude relative et absolue, leur étendue, leur forme et leur dispersion dans les deux régions considérées. Chaque structure individuelle de la fortification se trouve comparée dans des rubriques consacrées aux murs d'enceinte, aux tours, aux portes d'entrée, aux retranchements et aux fossés. Les superficies internes et les bâtiments intérieurs sont évoqués de même que le problème de l'approvisionnement en eau. L'étude générale porte aussi sur le matériel archéologique, sur le monnayage rencontré en abondance sur ces sites, la céramique, la verrerie, les pièces de métal, bronze, matériel « germanique », armement, etc. Le problème de rôle joué par ces sites n'est pas évité avec la prise en compte des sites préhistoriques transformés au Bas-Empire, des sites offrant le caractère de refuge, l'insertion des habitats de hauteur dans la problématique des établissements ruraux fortifiés en Gaule septentrionale et celle des établissements à caractère nettement militaire.

Le caractère exhaustif et minutieux de l'enquête menée permet à l'auteur de dresser un panorama de l'évolution chronologique de ces sites jusque là très méconnus et qui participe de l'histoire militaire et de l'histoire de la colonisation franque du nord de la Gaule. Trente-trois sites sur trente-sept ont pu être datés. Les établissements de hauteur sont occupés pour la première fois dès les périodes troublées de la fin du III^e siècle, à partir de 260. Au contraire, malgré les réalisations des empereurs gaulois en matière de sécurité, les sites ne paraissent pas occupés vers les années 270, notamment dans une zone de 1 à 30 kms à l'arrière du Rhin. Il est possible qu'à partir des invasions des Bagaudes, en 286 et l'hiver suivant ces difficultés, certains établissements de hauteur vont être occupés brièvement comme le montrent plusieurs monnaies isolées. Au plus tard à partir des dix dernières années du III^e siècle, on assiste à l'installation de nouveaux habitats fortifiés. A l'époque constantinienne, les découvertes témoignent, notamment à Altenburg bei Zell, de la présence de détachements de l'armée sur ces sites, ce qui peut paraître inattendu. Au milieu du IV^e siècle, en relation avec l'usurpation de 350 et des attaques des Francs et des Alamans, en 335, il ressort clairement que ces sites deviennent très recherchés, comme du reste entre 366 et 406.

Le nombre des établissements de hauteur occupés par la suite a tendance à diminuer; les refuges seront réutilisés seulement à partir du V^e siècle en relation avec le retrait des troupes officielles. Neuf d'entre eux seront occupés jusqu'à la moitié du V^e siècle. En matière de continuité avec le Haut Moyen Age, on ne peut retenir qu'un seul exemple, celui de Niederburg bei Kobern.

Cinq cartes chronologiques publiées en annexe, reprennent l'état des régions considérées pour le troisième tiers du III^e siècle, le milieu du IV^e siècle, le dernier tiers du IV^e siècle, le début du V^e siècle et le deuxième quart du V^e siècle.

L'enquête qui nous est fournie par K.-J. Gilles embrasse une région frontalière importante pour notre connaissance de l'évolution du nord de la Gaule à la fin de l'époque romaine. Elle nous apporte des précisions chronologiques fondamentales sur le matériel archéologique trop mal connu des IV^e et V^e siècles. Elle aborde une catégorie de sites

typiques de cette période, dont le rôle a été bien souvent discuté mais pour lesquels il nous manquait une vue d'ensemble pour une région déterminée. De cette façon, les établissements de hauteur s'inscrivent, au même titre que les cimetières mixtes ou de transition, dont la relation n'apparaît pas suffisamment dans cet ouvrage, comme un élément fondamental de notre connaissance de l'époque tardo-romaine.

B-1348 Louvain-la-Neuve
Place Pascal 1

Raymond Brulet
Centre de Recherches d'Archéologie Nationale
Université de Louvain
Collège Erasme

L'Inhumation privilégiée du IV^e au VIII^e Siècle en Occident. Actes du colloque tenu à Créteil les 16–18 mars 1984, édités par Y. Duval et J.-Ch. Picard. Université de Paris, Val-De-Marne. De Boccard, Paris 1986. ISBN 2-7018-0031-5. 260 Seiten mit zahlreichen Abbildungen und Tabellen.

Les pratiques funéraires patiemment observées et relevées par les archéologues du Haut Moyen Age constituent une source de premier choix pour l'historien, souvent confronté à des documents écrits trop parcimonieux, pour lui permettre d'approcher non seulement les mentalités mais aussi la hiérarchie sociale. Les nécropoles, loin de présenter des caractères d'uniformité, nous mettent au contraire en présence d'une série de particularismes qui sont autant de différences ou de privilèges qui n'ont pas toujours été justement cernés. Entre la sépulture exceptionnelle et la sépulture du commun des mortels existe toute une gamme d'enfouissements qu'on peut hiérarchiser. C'est ce thème de la hiérarchie qui a retenu l'attention des participants au colloque de Créteil dans un espace temporel s'étendant du IV^e siècle au VIII^e siècle.

Le cadre de la réflexion est déterminé d'emblée par J.-Ch. Picard qui oppose les pratiques funéraires dites « romaines » parce qu'elles se caractérisent par l'emploi fréquent du sarcophage ou par la liaison avec un sanctuaire chrétien et les pratiques « barbares » qui n'ont plus les mêmes significations ethniques qu'on leur attribuait jadis. Dans ces deux types de cimetières, il convient de relever les indices d'une inhumation privilégiée. Au nombre de ceux-ci, on cite prudemment le traitement appliqué à la dépouille, la position qu'on lui donne, le mobilier qu'on lui attribue, le réceptacle qui l'enferme, la situation de la tombe dans le cimetière ou dans l'église.

Les participants au colloque ont bien vu la distinction à faire entre les tombes privilégiées et les personnes privilégiées. Les premières le sont par leur position dans la Société ou dans l'Eglise et on touche du doigt la condition sociale des inhumés. Les seconds enfouissements se distinguent par leur emplacement topographique et se déterminent par des idées ou des convictions d'ordre religieux.

En Afrique, le phénomène d'inhumation privilégiée peut surtout être étudié dans les églises où l'on a couramment enterré depuis la IV^e siècle. P. A. Février et N. Duval ont étudié la problématique posée par la Maurétanie, la Numidie, la Tunisie et la Tripolitaine où la qualité intrinsèque, la situation de la tombe dans une construction à caractère monumental et la singularité ou l'emplacement de la sépulture à l'intérieur de l'église sont notamment retenus comme critères distinctifs des tombes privilégiées. Mais le contenant et le contenu, la singularité de l'architecture particulière doivent être cernés.

Un tour d'horizon de l'orient chrétien, à l'exception de l'Egypte, nous est proposé par J.-P. Sodini où c'est l'emplacement davantage que le mobilier qui caractérise les tombes privilégiées, la rareté des inhumations *intra muros* ayant été mise en évidence. En Rhénanie,